

Groupe de travail Réseau  
**Request for Comments : 5233**  
 RFC rendue obsolète : 3598  
 Catégorie : Sur la voie de la normalisation

K. Murchison, Carnegie Mellon University  
 janvier 2008  
 Traduction Claude Brière de L'Isle

## Filtrage de messagerie Sieve : extension Subaddress

### Statut du présent mémoire

Le présent document spécifie un protocole Internet sur la voie de la normalisation pour la communauté de l'Internet, et appelle à des discussions et suggestions pour son amélioration. Prière de se référer à l'édition en cours des "Normes officielles des protocoles de l'Internet" (STD 1) pour connaître l'état de la normalisation et le statut de ce protocole. La distribution du présent mémoire n'est soumise à aucune restriction.

### Résumé

Sur les systèmes de messagerie qui permettent le "sous adressage" ou "l'adressage détaillé" (par exemple, "ken+sieve@exemple.org") il est parfois souhaitable de faire des comparaisons entre ces sous-parties des adresses. Le présent document définit une extension au langage de filtrage de messagerie Sieve qui permet aux utilisateurs de comparer les sous parties utilisateur et détails d'une adresse.

### Table des Matièrebe Scans

1. Introduction.....	1
2. Conventions utilisées dans ce document.....	2
3. Identifiant de capacité.....	2
4. Comparaisons de sous adresses.....	2
5. Considérations relatives à l'IANA.....	3
6. Considérations sur la sécurité.....	3
7. Références normatives.....	3
Appendice A. Remerciements.....	4
Appendice B. Changements par rapport à la RFC 3598.....	4
Adresse de l'auteur.....	4
Déclaration complète de droits de reproduction.....	4

## 1. Introduction

Le sous adressage est la pratique qui consiste à augmenter la partie locale d'une adresse de la [RFC2822] avec des informations de "détail" afin de donner plus de signification à cette adresse. Une façon courante de coder les informations de "détail" dans la partie locale est d'ajouter une "séquence de caractère séparateur", comme un "+", pour former une limite entre les sous parties "utilisateur" (partie locale originale) et "détail" de l'adresse, un peu comme le caractère "@" forme la limite entre la partie locale et le domaine.

Les utilisations normales d'un sous adressage pourraient être :

- o un message adressé à "ken+sieve@exemple.org" est livré dans une boîte aux lettres appelée "sieve" appartenant à l'utilisateur "ken".
- o un message adressé à "5551212#123@exemple.com" est livrée au numéro de boîte vocale "123" du numéro de téléphone "5551212".

Le présent document décrit une extension au langage Sieve défini par la [RFC5228] pour comparer les sous parties "utilisateur" et "détail" d'une adresse.

## 2. Conventions utilisées dans ce document

Les mots clés "DOIT", "NE DOIT PAS", "EXIGE", "DEVRA", "NE DEVRA PAS", "DEVRAIT", "NE DEVRAIT PAS", "RECOMMANDE", "PEUT", et "FACULTATIF" en majuscules dans ce document sont à interpréter comme décrit dans le BCP 14, [RFC2119].

### 3. Identifiant de capacité

La chaîne de capacités associée à l'extension définie dans le présent document est "subaddress".

### 4. Comparaisons de sous adresses

Les commandes d'essai qui agissent exclusivement sur les adresses peuvent prendre les arguments étiquetés facultatifs ":user" et ":detail" pour spécifier quelle sous partie de la partie locale de l'adresse va subir l'action.

Note : dans la plupart des cas, l'adresse d'enveloppe "to" est l'adresse préféré à examiner pour les informations de sous adresse quant on désire trier les messages sur la base de la façon dont ils ont été adressés afin d'obtenir un receveur spécifique. L'adresse d'enveloppe est, après tout, la raison pour laquelle un certain message est traité par un certain script sieve pour un utilisateur donné. Ceci est particulièrement vrai quand des listes de diffusion, des alias, et des "domaines virtuels" sont impliqués car l'enveloppe peut être la seule source d'informations de détail pour ce receveur spécifique.

Note : parce que le codage des adresses détaillées est spécifique du site et/ou de la mise en œuvre, utiliser l'extension de sous adresse sur des adresses étrangères (comme l'adresse d'enveloppe "from" ou les champs d'en-tête de l'origine) peut conduire à des résultats incohérents ou incorrects.

L'argument ":user" spécifie la sous partie utilisateur de la partie locale d'une adresse. Si l'adresse n'est pas codée à contenir une sous partie "detail", alors ":user" spécifie le côté gauche entier de l'adresse (équivalent à ":localpart").

L'argument ":detail" spécifie la sous partie "détail" de la partie locale d'une adresse. Si l'adresse n'est pas codée à contenir une sous partie "détail", alors l'adresse ne correspondra à aucune des clés spécifiées. Si une chaîne de longueur zéro est codée comme la sous partie "détail", alors ":detail" se résout en la valeur vide ("").

Note : si la méthode de codage utilisée pour les adresses détaillées utilise une séquence de caractères séparateurs, et si la séquence de caractères séparateurs se produit plus d'une fois dans la partie locale, alors la logique utilisée pour partager l'adresse est définie par la mise en œuvre et dépend généralement du format utilisé par le système de messagerie environnant.

Les mises en œuvre DOIVENT s'assurer que la méthode de codage utilisée pour les adresses détaillées correspond à celle qui est utilisée et/ou permise par le système de messagerie environnant, autrement des résultats inattendus pourraient se produire. Noter que les mécanismes utilisés pour définir et/ou interroger la méthode de codage utilisée par le système de messagerie sortent du domaine d'application du présent document.

Les parties ":user" et ":detail" de l'adresse sont soumises aux mêmes règles et restrictions que les parties standard d'adresse définies au paragraphe 2.7.4 de la [RFC5228].

Pour cela, l'élément de syntaxe "ADDRESS-PART" défini au paragraphe 2.7.4 de la [RFC5228] est augmenté ici comme suit :

ADDRESS-PART = / ":user" / ":detail"

Un diagramme montrant les parties ADDRESS-PART d'une adresse de messagerie dont les informations de détail suivent une séquence de caractères séparateurs de "+" est montré ci-dessous :

```
:user "+" :detail "@" :domain
\-----/
:local-part
```

Un diagramme montrant les parties ADDRESS-PART d'une adresse de messagerie dont les informations de détail précèdent une séquence de caractères séparateurs de "--" est montré ci-dessous :

```
:detail "--" :user "@" :domain
\-----/
:local-part
```

Exemple (où les informations de détail suivent "+") :

```
require ["envelope", "subaddress", "fileinto"];

# Dans cet exemple le même compte d'utilisateur reçoit des messages pour "ken@exemple.com" et
"postmaster@exemple.com" #

# Regrouper tous les messages pour "postmaster" dans une seule boîte aux lettres, en ignorant la partie :detail. #
if envelope :user "to" "postmaster" {
    fileinto "inbox.postmaster";
    stop;
}

# Regrouper les messages de la liste de messagerie (souscrits comme "ken+mta-filters"). #
if envelope :detail "to" "mta-filters" {
    fileinto "inbox.ietf-mta-filters";
}

# Rediriger tous les messages envoyés à "ken+foo". #
if envelope :detail "to" "foo" {
    redirect "ken@exemple.net";
}
```

## 5. Considérations relatives à l'IANA

Le gabarit suivant spécifie l'enregistrement par l'IANA de l'extension de sous adresse Sieve spécifiée dans ce document. Cet enregistrement remplace celui de la RFC 3598 :

Pour : [iana@iana.org](mailto:iana@iana.org)

Sujet : enregistrement d'une nouvelle extension Sieve.

Nom de capacité : subaddress

Description : ajoute les parties ":user" et ":detail" à utiliser avec les essais d'adresse et d'enveloppe.

RFC publiée : RFC 5233

Adresse de contact : liste de discussion Sieve à <[ietf-mta-filters@imc.org](mailto:ietf-mta-filters@imc.org)>

Cette information a été ajoutée à la liste des extensions Sieve donnée à <http://www.iana.org/assignments/sieve-extensions>.

## 6. Considérations sur la sécurité

Les considérations sur la sécurité sont discutées dans la [RFC5228]. On estime que la présente extension n'introduit aucun problème de sécurité supplémentaire.

## 7. Références normatives

- [RFC2119] S. Bradner, "[Mots clés à utiliser](#) dans les RFC pour indiquer les niveaux d'exigence", BCP 14, mars 1997. (MàJ par [RFC8174](#))
- [RFC2822] P. Resnick, "[Format de message Internet](#)", avril 2001. (Remplace la [RFC0822](#), STD 11, Remplacée par [RFC5322](#))
- [RFC5228] P. Guenther et autres, "[Sieve : un langage de filtrage](#) de messagerie électronique", janvier 2008. (P.S. ; Remplace [RFC3028](#), MàJ par [RFC5229](#), [5429](#) [9042](#))

## Appendice A. Remerciements

Merci à Tim Showalter, Alexey Melnikov, Michael Salmon, Randall Gellens, Philip Guenther, Jutta Degener, Michael Haardt, Ned Freed, Mark Mallett, et Barry Leiba de leur aide pour ce document.

## Appendice B. Changements par rapport à la RFC 3598

- o La discussion de comment les informations d'utilisateur et de détail sont codées utilise maintenant le langage générique.
- o Ajout d'une note précisant que cette extension est des plus utiles quand elle est utilisée sur l'enveloppe d'adresse "to".
- o Ajout d'une note précisant que cette extension n'est pas très utile sur les adresses étrangères (champs d'en-tête d'enveloppe "from" ou d'origine).
- o Correction de l'exemple d'essai d'enveloppe pour utiliser seulement l'adresse "to".
- o Remplacé l'exemple ":user" par un qui ne produit pas de comportement inattendu.
- o On se réfère à la chaîne de longueur zéro ("") comme "vide" plutôt que "nulle" (selon la RFC 5228).
- o On utilise seulement des domaines de la RFC 2606 dans les exemples.
- o Divers changements rédactionnels.

## Adresse de l'auteur

Kenneth Murchison  
Carnegie Mellon University  
5000 Forbes Avenue  
Cyert Hall 285  
Pittsburgh, PA 15213  
USA

téléphone : +1 412 268 2638  
mél : [murch@andrew.cmu.edu](mailto:murch@andrew.cmu.edu)

## Déclaration complète de droits de reproduction

Copyright (C) The IETF Trust (2008).

Le présent document est soumis aux droits, licences et restrictions contenus dans le BCP 78, et à [www.rfc-editor.org](http://www.rfc-editor.org), et sauf pour ce qui est mentionné ci-après, les auteurs conservent tous leurs droits.

Le présent document et les informations contenues sont fournis sur une base "EN L'ÉTAT" et le contributeur, l'organisation qu'il ou elle représente ou qui le/la finance (s'il en est), la INTERNET SOCIETY et la INTERNET ENGINEERING TASK FORCE déclinent toutes garanties, exprimées ou implicites, y compris mais non limitées à toute garantie que l'utilisation des informations encloses ne viole aucun droit ou aucune garantie implicite de commercialisation ou d'aptitude à un objet particulier.

### Propriété intellectuelle

L'IETF ne prend pas position sur la validité et la portée de tout droit de propriété intellectuelle ou autres droits qui pourraient être revendiqués au titre de la mise en œuvre ou l'utilisation de la technologie décrite dans le présent document ou sur la mesure dans laquelle toute licence sur de tels droits pourrait être ou n'être pas disponible ; pas plus qu'elle ne prétend avoir accompli aucun effort pour identifier de tels droits. Les informations sur les procédures de l'ISOC au sujet des droits dans les documents de l'ISOC figurent dans les BCP 78 et BCP 79.

Des copies des dépôts d'IPR faites au secrétariat de l'IETF et toutes assurances de disponibilité de licences, ou le résultat de tentatives faites pour obtenir une licence ou permission générale d'utilisation de tels droits de propriété par ceux qui mettent en œuvre ou utilisent la présente spécification peuvent être obtenues sur le répertoire en ligne des IPR de l'IETF à <http://www.ietf.org/ipr>.

L'IETF invite toute partie intéressée à porter son attention sur tous copyrights, licences ou applications de licence, ou autres droits de propriété qui pourraient couvrir les technologies qui peuvent être nécessaires pour mettre en œuvre la présente norme. Prière d'adresser les informations à l'IETF à [ietf-ipr@ietf.org](mailto:ietf-ipr@ietf.org).